

Le rétrécissement de l'espace civique n'est pas un phénomène nouveau mais la pandémie, marquée par le déploiement d'un arsenal juridique varié contre les organisations de la société civile, par les atteintes à la liberté d'information, par l'accès restreint aux instances de dialogue régionales et internationales et par un appui financier inadapté au regard des enjeux, est sans conteste le point d'orgue d'une accélération sans précédent de ce mouvement.

En réaction, la Plateforme Droits Humains a publié le rapport <u>"Stop au rétrécissement de l'espace civique : l'appel à l'action de la PDH"</u> pour dénoncer l'instrumentalisation de la crise Covid-19 au profit d'un rétrécissement de l'espace civique et d'une répression des droits humains.

Un webinaire de présentation du rapport et de ses recommandations, ouvert au grand public, est prévu le 23 mars 2023 à partir de 12h30, en ligne, afin d'exposer les recommandations du rapport de plaidoyer, et de permettre aux membres de la Plateforme Droits Humains d'illustrer les recommandations avec des exemples concrets.

PROGRAMME ET INTERVENTIONS

- Introduction
 Raphaël Chenuil-Hazan, président de la Plateforme Droits Humains PDH
- L'accélération du rétrécissement de l'espace de la société civile suite à la pandémie de COVID-19

Mathieu Pourchier, responsable des programmes - Tournons La Page (TLP)

- Le rétrécissement de l'espace civique au niveau des instances de dialogue multilatérales Lionel Grassy, directeur plaidoyer - FIACAT
- La réponse inadaptée des partenaires techniques et financiers aux enjeux soulevés par le rétrécissement de l'espace civique

Ariane Grésillon, directrice adjointe - Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM)